



# Procès-verbal du Conseil d'école n°1 – Année scolaire 2025-2026

**Mardi 4 novembre 2025 à 18h30**

*Invités* : Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale, Mme Claire Ventré ; M. le Maire, M. Gérald Lombard ; Mme la Conseillère municipale, Mme Stéphanie Montet ; M. le Conseiller municipal, M. Florian Irlès ; Mme la représentante des parents d'élèves, Mme Sophie Bron ; Mme la représentante suppléante des parents d'élèves, Mme Philippine Vieira ; Mme la responsable du périscolaire, Mme Martine Colloud ; Mme la directrice de l'école élémentaire, Mlle Elodie Richard.

*Excusée* : Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale, Mme Claire Ventré ;

*Présents* : M. le Maire, M. Gérald Lombard ; Mme la Conseillère municipale, Mme Stéphanie Montet ; M. le Conseiller municipal, M. Florian Irlès ; Mme la représentante des parents d'élèves, Mme Sophie Bron ; Mme la représentante suppléante des parents d'élèves, Mme Philippine Vieira ; Mme la responsable du périscolaire, Mme Martine Colloud ; Mme la directrice de l'école élémentaire, Mlle Elodie Richard.

## Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation des résultats des élections des représentants de parents d'élèves
- Point sur la rentrée et effectifs
- Evaluations de rentrée
- Règlement de l'école : discussions et vote
- Coopérative scolaire : bilan moral et financier
- Calendrier scolaire et organisation de l'année (projets)
- E3D : Projet ATE et poursuite de la démarche
- Aides au sein de l'école
- Sécurité (PPMS, incendie)
- Programme pHare et journée de sensibilisation
- Questions diverses

Début du conseil à 18h30

### 1. Approbation des résultats des élections des représentants de parents d'élèves

Pour rappel, les votes se font uniquement par correspondance.

Nous avions 40 inscrits sur la liste électorale. 38 votants soit une participation de 95%  
38 votes exprimés.

Sont donc élus : Sophie Bron en tant que titulaire et Philippine Vieira en tant que suppléante.

Approbation des résultats par le Conseil d'école.



### *Rappel sur le rôle du conseil d'école (extrait du règlement intérieur de l'école) :*

« Le Conseil d'école réunit la directrice de l'école, la mairie (Maire et adjoint aux affaires scolaires), les représentants de parents d'élèves élus, le DDEN et de droit, l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription d'Evian. Peuvent être invités la responsable des services périscolaires et les enseignantes du RASED. Le conseil d'école est consulté sur l'organisation du service et sur tous les problèmes concernant la vie de l'école. Il vote le règlement intérieur de l'école. Il donne son avis sur : l'organisation de la cantine, les conditions de fonctionnement matériel et financier de l'école, l'utilisation des moyens alloués, l'utilisation des locaux scolaires, les projets éducatifs, les conditions d'intégration d'enfants handicapés. Il est informé de : la composition des classes, le choix des manuels scolaires et matériels pédagogiques.

Les représentants des parents d'élèves ont pour mission de faire remonter les questions de parents et de diffuser les informations ou décisions évoquées durant le conseil d'école. Les représentants des parents d'élèves seront désormais élus uniquement par correspondance. Le procès-verbal du Conseil d'Ecole est affiché et disponible sur demande. »

### **2. Rentrée et effectifs**

La rentrée s'est bien passée. Nous avons accueilli 6 nouveaux élèves en CP. Les effectifs sont donc de 6 CP, 4 CE1, 2 CE2, 5 CM1 et 5 CM2 pour un effectif total de 22 élèves.

Pour la rentrée 2025, nous attendons 8 CP avec 5 CM2 qui partent nous devrions être à 25 élèves, sans compter les nouveaux arrivants possibles liés au lotissement.

2027-2028 : 5 départs et 6 ou 7 arrivées soit 26 ou 27

2028-2029 :seulement 2 départs et 7 arrivées soit 31 ou 32 élèves.

➔ La mairie va se renseigner sur les arrivées possibles liées aux nouvelles maisons du lotissement.

### **3. Evaluations de rentrée**

Tous les niveaux ont passé les évaluations nationales durant la deuxième quinzaine de septembre.

Globalement, elles se sont bien passées mais cela reste difficile dans le contexte de notre classe, cela demande une grande disponibilité de l'enseignante et en période de rentrée, ce n'est pas facile à mettre en place. Nous avons bénéficié de 3 demi-journées d'aide de l'enseignante du RASED pour la passation de celles-ci.

Les parents ont tous été reçus pour une présentation individuelle des résultats.

Certains élèves sont fragiles ou à besoin, des APC (activités pédagogiques complémentaires) ont déjà commencé et se poursuivront tant que possible. Une différenciation sera appliquée en classe de manière à tenir compte des difficultés. Des plans particuliers sont mis en place également pour aider les élèves qui en ont le plus besoin.

### **4. Règlement intérieur de l'école**

Comme chaque année, le conseil d'école doit voter le règlement intérieur.

Il a été modifié pour mettre en application des nouvelles demandes de notre hiérarchie, pour clarifier et expliquer différents sujets.



Il sera envoyé sur l'ENT à l'ensemble des parents, consultable sur le digipad de l'école (<https://digipad.app/p/1260259/d734438ac14bc>) et sur le site de la mairie (pour les nouveaux arrivants).

Il sera transmis par écrit aux parents afin d'être signé par les parents et les élèves.

## 5. Coopérative scolaire : bilan moral et financier

La coopérative a bien fonctionné l'an dernier. Les décisions de dépenses sont toujours prises en commun lors des conseils de classe du vendredi (abonnements, achats divers, etc.).

Pour rappel, notre coopérative n'appelle pas aux participations des familles, elle fonctionne avec un budget annuel de 400€ de l'APE pour les petites dépenses et des subventions particulières pour les projets.

Voici le tableau des dépenses et recettes :

Compte de fonctionnement général du 1.09.2024 au 31.08.2025						
<u>CHARGES</u>		<u>PRODUITS</u>				
6070 0008	Achats d'objets à revendre	0,00	7070 0008	Ventes d'objets		
6168 1008	Assurances	5,00	7080 0008	Activités éducatives		
6181 0008	Activités éducatives	6 189,12	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)		
6270 0008	Frais bancaires	19,70	7551 0008	Contributions participatives		
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 74	48,20	7551 1008	Subventions d'associations		
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	0,00	7562 0008	Participations des familles		
6800 0008	Biens durables	0,00	7700 0008	Recettes exceptionnelles		
<b>Total des charges (A) :</b>		<b>6 262,02</b>	<b>Total des produits (B) :</b>			
<b>Résultat de l'année 2024 - 2025 (B-A) (+/-) : 1 715,19</b>						
Bilan simplifié au 31 Août 2025						
<u>ACTIF</u>		Soldes des comptes au 31/08/2025	<u>PASSIF</u>			
512	Crédit Mutuel (1)	2 518,40	110	Report à nouveau au 1.09.2024 :		
514	Autre banque	0,00		Égal à l'actif - passif au 31.08.2024		
530	Caisse en espèces (2)	74,00		Résultat de l'année 2025 :		
	478.1 Erreur débitrice :	0,00		478.2 Erreur créditrice :		
<b>Total de l'actif :</b>		<b>2 592,40</b>	<b>Total du passif :</b>			
La différence entre l'actif et le passif est : 0,00			Le bilan simplifié est équilibré.			

*Nous remercions encore chaleureusement l'APE qui subventionne toutes nos dépenses de coopérative.*

## 6. Calendrier scolaire et projets de l'année

- Nous avons bénéficié de deux interventions dans le cadre de la fête du livre et du festival des p'tits malins (financement CCHC) : Karine Luchini avec les CM1-CM2 ont réalisé une partie d'un film d'animation autour de l'histoire de « L'oncle Giorgio » de Marie-Aude Murail. C'est donc une œuvre réalisée avec plusieurs classes de la CCHC.  
 Laure Hurstel (Et Patati et Patata) a proposé une balade contée avec les CP-CE1-CE2 autour des livres de Clotilde Perrin.



- Nous avons participé au cross inter-écoles du Brevon, le mardi 14 novembre au matin. Nous avons été accueillis au stade de foot de Bellevaux. 205 enfants ont pris le départ, avec des temps de course différents selon les âges. De nombreux parents étaient présents pour aider à l'organisation et de nombreux spectateurs. La MJC du Brevon était notre partenaire (échauffements et étirements dispensés par Laurent Loyer, ancien coach sportif). Aussi, nous remercions la présence de Valérie Azur, éco-garde qui a proposé un atelier nature. Merci aux parents accompagnateurs. *Coût du bus 154€ (financement APE).*

Certains élèves participeront au cross départemental du samedi 15 novembre à Thonon.

- Nous participerons à la cérémonie du 11 novembre à 11h00 au monument aux morts de Reyvroz, en chantant « L.I.B.E.R.T.E » et nous fabriquerons des bleuets que chaque élève pourra porter.
- En période 2 nous bénéficierons d'un prêt de matériel de l'USEP (malle cirque), uniquement possible grâce aux affiliations des élèves et enseignante (Association Sportive Scolaire du Brevon).
- Nous participerons à la journée nationale de sensibilisation « Non au harcèlement » le jeudi 6 novembre. Les élèves du CE2 au CM2 auront un questionnaire (comme chaque année).
- En période 4 nous pourrons bénéficier d'un spectacle, organisé avec l'ASSB, proposé par le Starting Block (Bernex). Nous faisons venir le spectacle à la salle des fêtes de Bellevaux. Cela coûte moins cher qu'avec la MAL et nous avons moins de transport.
- La classe bleue est bien prévue pour mai ou juin 2026. Deux centres sont en « concurrences », j'affine les devis et je prendrai une décision prochainement quant à la destination (Haute-Savoie ou Jura). Une subvention est d'ores et déjà demandée à la mairie. Mr le Maire propose un montant de 13€ au lieu de 10€ pour compenser la baisse de subvention départementale, qui est passée de 10€ à 7€, par jour et par enfant, cette décision sera votée en conseil municipal.

## 7. E3D : projet ATE et poursuite de la démarche

Nous travaillons toujours avec le CPIE (centre permanent d'initiative pour l'environnement) qui est localisé à Marin. Nous aurons une première intervention fin novembre.

Nous sommes labellisés **Aire Terrestre Educative** (plus précisément le jardin est labellisé) depuis juin 2024 : c'est une aire protégée par les élèves, dans la même démarche que l'E3D (décisions et gestion par les enfants). Cette démarche nous permet d'avoir un travail plus approfondi et des financements pour aménager le jardin et la mare. Avec la collecte de don « Trousse à projets » nous avons bénéficié d'une subvention de 4000€ de l'OFB pour les deux années scolaires 2024-2025 et 2025-2026. Nous avons donc un budget global de 4748€ (géré via la coopérative mais avec un cahier comptable à part pour éviter les confusions). Cela nous permettra de bénéficier de 2 ou 3 interventions du CPIE cette année, d'acheter du matériel ou des plants etc.

Nous poursuivons notre démarche d'E3D au sein de l'école. Nous avons donc des éco-délégués. Et nous faisons toujours les écogestes du quotidien.



Pour rappel, nous collectons toujours les cartouches et toners d'encre, les piles et les outils d'écriture afin qu'ils soient recyclés. Nous faisons le tri du papier, cartons. Nous évitons le gaspillage alimentaire et tâchons de recycler le matériel dans la classe. Nous travaillons aussi à choisir des fournitures scolaires plus durables.

Nous travaillons également sur différents axes, de manière pluridisciplinaire et en transversalité.

## **8. Aides au sein de l'école**

Le RASED (réseau d'aide spécialisé pour les enfants en difficulté) interviendra plusieurs demi-journées pour aider/faire des bilans à certains enfants afin de les guider dans leur orientation/ dans le quotidien de la classe. De plus, nous accueillerons plusieurs fois la psychologue scolaire.

## **9. Sécurité (PPMS, incendie)**

Nous avons réalisé le premier exercice d'incendie. Les élèves étaient prévenus. L'exercice s'est très bien déroulé.

Nous avons fait un premier exercice « attentat-intrusion » avant les vacances. Pour rappel, le scénario est qu'un chien méchant entre dans l'école. Nous devons donc nous cacher sous les tables après avoir fermé les stores et la porte à clé.

Dans l'année nous ferons un autre exercice incendie inopiné sur un temps de classe et peut-être un à la cantine et un exercice PPMS pour risques majeurs (même conduite à tenir).

Le PPMS a été mis à jour et Martine détient un exemplaire afin d'assurer la continuité durant le temps périscolaire.

Le niveau Vigipirate est Urgence-Attentat. Les conduites à tenir sont donc renforcées, avec une plus grande vigilance, la porte de l'école toujours fermée à clé.

## **10. Non au Harcèlement et programme pHare**

Comme l'an dernier, nous sommes inscrits sur la plateforme pHare (prévention du Harcèlement à l'école). Nous sommes au niveau 1 ce qui signifie que nous participons à une journée de prévention (le jeudi 6/11 pour la journée nationale), nous informons le conseil d'école et les familles. Les enfants du CE2 au CM2 rempliront une auto-évaluation.



## 11. Questions diverses

### ❖ ENT et applications de la classe

L'enseignante informe le conseil d'école de l'utilisation de plusieurs plateformes éducatives ou applications en classe : Beneylu, Lalilo, Mathéros, Rallye lecture (en ligne), Biblio OneClick (hors ligne), United School (plateforme des écoles du monde).

Sur l'ensemble de ces sites, les noms et prénoms des enfants sont parfois utilisés.

### ❖ Temps périscolaires

A compter de lundi 10/11 et jusqu'aux prochaines vacances, la garderie sera gratuite pour assurer la fabrication des objets de noël qui seront vendus lors du marché de Noël de l'APE du 13 décembre 2025 de 10h à 18h. Les bricolages seront surtout faits le matin (enfants plus disponibles + plus pratique pour la mise en place du matériel). -> Martine communiquera pour avertir les parents des créneaux dédiés.

Le coût du goûter est pris en charge par l'association « Les p'tits reyvrans » cette année.

Pour la garderie jusqu'à 18h00, certains parents précisent qu'ils n'ont pas le choix d'avoir la garderie jusqu'à 18h et pour certaines familles c'est saisonnier ou par période.

Les RPE feront un message pour informer les parents qui utilisent le service de manière saisonnière et ponctuelle de faire en sorte que ce soit aussi le reste de l'année.

Voir avec le SIVU la tendance pour les élèves qui arriveront en CP en 2026.

On garde donc le créneau jusqu'à 18h jusqu'à la fin de l'année scolaire (en année test).

### ❖ Travaux

Des petits travaux ont été effectués (sécurisation du coffre, aménagement de la classe,...) des achats de mobiliers (bancs porte-manteaux + table octogonale).

Nous remercions la mairie et les employés municipaux pour leur réactivité et leur aide au quotidien.

- ❖ La mairie remercie Martine pour les décorations « Octobre rose ».
- ❖ Le livret pourquoi-comment « Les haies champêtres » sera distribué avec le bulletin municipal.

*Je tenais à remercier chaleureusement les familles, l'APE, Martine, la mairie et la CCHC pour leur engagement auprès des actions menées à l'école.*

Fin de séance à 20h30